

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération  
n°20230404-08  
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice ....	13
Présents .....	12
Votants .....	13

**Présents** : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

**Excusés** : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

**Secrétaire de séance**: Françoise Grobel

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Vu les articles L123-8 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,  
Vu les articles L2311-1 et L2312-2 du code général des collectivités territoriales  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Vu le projet de budget primitif 2023 annexé,

Considérant qu'il convient d'approuver le budget primitif 2023 du CCAS,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif 2023 du CCAS, tel qu'annexé

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitres	Montant	Vote
011- charges à caractère général	114 249,78€	UNANIMITE
012 - charges de personnel	172 500,00€	UNANIMITE
042 - opérations d'ordre	2 887,14€	UNANIMITE
65 - autres charges de gestion courante	59 386,00€	UNANIMITE
67 - charges exceptionnelles	6 000,00€	UNANIMITE
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>355 022,92€</b>	<b>UNANIMITE</b>

Section de fonctionnement

Recettes

Chapitres	Montant	Vote
70 - produits de service	78 400,00€	UNANIMITE
74 - dotations subventions et participations	270 500,00€	UNANIMITE
002 - résultat reporté	6 122,92€	UNANIMITE
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>355 022,92€</b>	<b>UNANIMITE</b>

Section d'investissement

Dépenses

Chapitres	Montant	Vote
20 - immobilisations incorporelles	2 000,00€	UNANIMITE
21 - immobilisations corporelles	26 664,02€	UNANIMITE
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>28 664,02€</b>	<b>UNANIMITE</b>

Acte rendu exécutoire  
télétransmission en  
Sous-Préfecture le  
**11 AVR. 2023**  
et publication le  
**11 AVR. 2023**  
  
Le Président,  
Jacques Grandchamp


**Section d'investissement****Recettes**

Chapitres	Montant	Vote
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 349,88€	UNANIMITE
040 - opérations d'ordre	2 887,14€	UNANIMITE
001 - solde d'exécution positif reporté	23 427,00€	UNANIMITE
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>28 664,02€</b>	<b>UNANIMITE</b>

**Ensemble**

	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>383 686,94€</b>	<b>383 686,94€</b>

PUBLIER, le 05/04/2023

Françoise GROBEL  
Secrétaire de séanceJacques Grandchamp  
Président du CCAS

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.